

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 novembre 2019

Date de la

Convocation :

8 novembre 2019

Date d’Affichage :

19 novembre 2019

Objet : Délibération n° 2019-124

ESF Villard St Pancrace : convention de partenariat.

**L’an deux mille dix-neuf, le quinze novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentées : GRANET Céline par ARNAUD Patricia, PESQUE Caroline par FINE Sébastien.

Absents excusés : MM. GRANET Céline, CAZAN Alexandre, PESQUE Caroline.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal un projet de convention de partenariat entre la commune et l’Ecole de Ski de Villard St Pancrace relatif à une formalisation des relations entre les moniteurs et la commune, gestionnaire du site.

Monsieur Le Maire sollicite l’autorisation du Conseil Municipal pour signer cette convention telle qu’elle est annexée à la présente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention tel qu’il a été présenté.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE